

Borel & Associés Bourgoin-Jallieu

Société par actions simplifiée au capital de 125 000 euros

Siège social : 10 bis rue Joseph Cugnot
38300 BOURGOIN-JALLIEU

393 368 964 RCS VIENNE

AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025, s'élevant à + 385 513,80 € ainsi qu'il suit :

- à hauteur de 385 000 €, à la répartition d'un dividende de 154 € par action ;
- le solde, soit la somme de 513,80 €, au compte « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} mars 2026.

Les dividendes seront versés aux associés personnes physiques par la société sous déduction de la retenue à la source des prélèvements sociaux au taux global de 18,60 % et, sauf dispense demandée dans les conditions légales, du prélèvement forfaitaire obligatoire au taux de 12,80 %.

Les dividendes distribués aux associés personnes physiques, fiscalement domiciliés en France, devront être inclus par chaque associé dans sa déclaration annuelle de revenu.

Ils seront imposés au taux forfaitaire de 12,80 % ou, sur option de l'associé pour l'ensemble des revenus entrant dans le champ du prélèvement forfaitaire unique, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après abattement de 40%.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au cours des trois derniers exercices a été le suivant :

Exercice clos le	Dividende Par action	Part des revenus éligibles à la réfaction de 40%	Part des revenus non éligibles à la réfaction de 40%
31.08.2024	192 €	576 €	479 424 €
31.08.2023	200 €	600 €	499 400 €
31.08.2022	160 €	480 €	399 520 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
Le Président
Monsieur Arnaud COSTARD



Désignation de l'entreprise : SAS BOREL ET ASSOCIES BOURGOIN JALLIEU

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 10 B Rue Joseph Cugnot

38300 BOURGOIN JALLIEU

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 9 3 3 6 8 9 6 4 0 0 0 2 8

Néant ☐ *

				Exercice N, clos le, 31082025		N-1 31082024				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement*	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	44 532	AC	44 532				
		Fonds commercial (1)	AH	725 998	AI		725 998		725 998	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP	27 108	AQ	27 108				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	457 922	AU	364 794	93 128		120 775	
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	1	CV		1			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD	714	BE		714		714	
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières *	BH	9 917	BI		9 917		9 917	
	TOTAL (II)		BJ	1 266 193	BK	436 435	829 758		857 403	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens			BN	830 619	BO		830 619		931 434	
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR		BS					
Marchandises			BT		BU					
CREANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 570 939	BY	147 421	1 423 518		1 494 468	
		Autres créances (3)	BZ	1 315 982	CA		1 315 982		3 041 105	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	431 663	CG		431 663		269 567		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	10 543	CI		10 543		10 357		
	TOTAL (III)	CJ	4 159 746	CK	147 421	4 012 325		5 746 930		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN								
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	5 425 939	1A	583 856	4 842 083		6 604 334		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :				Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS BOREL ET ASSOCIES BOURGOIN JALLIEU			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :125 000.....)	DA	125 000	125 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 500	12 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	501 120	492 977
	Report à nouveau	DH	821 606	821 606
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	385 514	488 143
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 845 740	1 940 226
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	72 000	72 000
	Provisions pour charges	DQ	54 559	49 789
	TOTAL (III)	DR	126 559	121 789
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	131 940	270 885
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	45 174	1 645 909
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 596	8 320
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	899 203	799 064
	Dettes fiscales et sociales	DY	533 126	523 856
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 150	51 304
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 246 595	1 242 981
TOTAL (IV)	EC	2 869 784	4 542 319	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 842 083	6 604 334	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 824 544	4 402 307
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	83		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS BOREL ET ASSOCIES BOURGOIN JALLIEU		Néant ☐ *						
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	3 640 504	FH		FI	3 640 504	3 706 259
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 640 504	FK		FL	3 640 504	3 706 259
	Production stockée *					FM	(100 814)	(28 970)
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	62 802	83 571
	Autres produits (1) (11)					FQ	15	2 613
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 602 506	3 763 473
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	21 356	22 402
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 583 989	1 548 036
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	22 440	32 633
	Salaires et traitements *					FY	981 785	1 063 003
	Charges sociales (10)					FZ	359 734	380 454
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* (14) \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	32 974	38 920
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	69 354	29 891	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	26 147	38 029
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 097 779	3 153 370
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	504 728	610 104
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	1	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	46 142	47 856
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	46 142	47 856
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	36 562	29 528
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	36 562	29 528	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	9 580	18 328	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	514 309	628 432	

Désignation de l'entreprise SAS BOREL ET ASSOCIES BOURGOIN JALLIEU				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	8 071	6 906	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		125	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		75 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	8 071	82 031	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	82	1 362	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	311		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	4 770	72 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 163	73 362	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 907	8 669	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	131 702	148 958	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 656 720	3 893 360	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 271 206	3 405 218	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	385 514	488 143	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	45 976	46 481
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	30 329	23 193
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	27 218	14 830
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9					
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AUTRES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS				80		8 071	
PROVISION POUR RISQUES				4 770			
VNC OU PDTs DE CESSIONS DES IMMOBILISATIONS				311			
AMENDES ET PENALITES				2			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 842 083 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 656 720 euros** et un total **charges de 3 271 206 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 385 514 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/09/2024** et finit le **31/08/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Intégration fiscale

La SAS BOREL et ASSOCIES Bourgoin Jallieu est, depuis le 01/09/2022, membre du groupe fiscal constitué en application des dispositions 223-A du CGI.

La société "tête de groupe" est la SAS FINANCIERE BC.

La SAS FINANCIERE BC est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'ensemble du groupe.

La SAS BOREL ET ASSOCIES Bourgoin Jallieu acquitte à la SAS FINANCIERE BC l'impôt qu'elle comptabilise dans ses charges.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

- Logiciel	3 ans
- Agencements divers	entre 5 et 10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	entre 4 et 10 ans
- Mobilier de bureau	entre 2 et 10 ans

Stocks et en cours

Les travaux en cours sont évalués en fonction des heures engagées (valorisées au prix de vente horaire).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	770 530					770 530
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	770 530					770 530
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	27 108					27 108
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	274 714		4 836			279 549
	Matériel de transport	41 766					41 766
	Matériel de bureau, mobilier	181 541		803		45 738	136 607
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	525 129		5 639		45 738	485 031
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			1			1
	Autres titres immobilisés	714					714
	Prêts et autres immobilisations financières	9 917					9 917
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 631		1			10 632
TOTAL		1 306 290		5 640		45 738	1 266 193

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	44 532			44 532
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 532			44 532
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	27 108			27 108
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	185 019	20 589		205 608
	Matériel de transport	15 604	10 442		26 046
	Matériel de bureau, mobilier	176 623	1 944	45 426	133 140
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	404 355	32 974	45 426	391 902
TOTAL		448 887	32 974	45 426	436 435

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/08/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	72 000				72 000
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires	49 789	4 770			54 559
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		121 789	4 770			126 559
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	113 651	69 354	35 583		147 421
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	113 651	69 354	35 583		147 421
TOTAL GENERAL		235 440	74 124	35 583		273 980
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			69 354 4 770	35 583		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 917		9 917
	Clients douteux ou litigieux	215 876	215 876	
	Autres créances clients	1 355 063	1 355 063	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	151 138	151 138	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 150 535	1 150 535	
	Débiteurs divers	14 308	14 308	
	Charges constatées d'avances	10 543	10 543	
	TOTAL DES CREANCES	2 907 381	2 897 464	9 917
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	83	83		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	131 857	91 213	20 535	20 110
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	899 203	899 203		
	Personnel et comptes rattachés	122 625	122 625		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 527	77 527		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	325 446	325 446		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 528	7 528		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	45 174	45 174		
	Autres dettes	9 150	9 150		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 246 595	1 246 595		
	TOTAL DES DETTES	2 865 188	2 824 544	20 535	20 110
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		139 003			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 032			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/08/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 500,00	50,0000	125 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 500,00	50,0000	125 000,00

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2025

Total des Produits à recevoir		578 317
Autres créances clients		575 104
FACTURES CLIENTS A ETABLIR	56 514	
FACTURES GROUPE A ETABLIR	518 590	
Autres créances		3 214
PRODUITS A RECEVOIR	3 214	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2025

Total des Charges à payer		1 031 685
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		166
<i>INTERETS COURUS S/EMPRUNTS</i>	<i>166</i>	
Emprunts et dettes financières divers		42
<i>INT. COURUS S/ COMPTE COURANT</i>	<i>42</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		869 665
<i>FRS FNP A RECEVOIR</i>	<i>18 914</i>	
<i>FNP PRESTA GROUPE A RECEVOIR</i>	<i>850 751</i>	
Dettes fiscales et sociales		161 813
<i>PROVISION CONGES A PAYER</i>	<i>62 321</i>	
<i>PROVISION RTT</i>	<i>5 598</i>	
<i>SALAIRES A PAYER</i>	<i>7 000</i>	
<i>INTERESSEMENT A PAYER</i>	<i>47 706</i>	
<i>CSG S/ INTERESSEMENT A PAYER</i>	<i>5 125</i>	
<i>CH.SOC.S/CONGES A PAYER</i>	<i>23 002</i>	
<i>CH.SOC/SALAIRES A PAYER</i>	<i>3 150</i>	
<i>CHARGES SOC.S/RTT</i>	<i>1 958</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>830</i>	
<i>CFE</i>	<i>3 337</i>	
<i>FORMATION CONTINUE</i>	<i>1 698</i>	
<i>TVS</i>	<i>89</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/08/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			10 543	10 543
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				10 543

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 246 595	1 246 595
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 246 595

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/08/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Montant de l'engagement retraite au 31.08.2025			54 559	
cf annexe libre				
			54 559	
Autres engagements				
Souscription d'un prêt PGE : 300 K€				300 000
Montant restant dû au 31.08.2025 : 45 700.75 €				
Reprise des PGE des sociétés absorbés, soit				
CGD EXPERTISE ET CONSEIL : montant restant dû : 20 252.11 €				150 000
DAUPHINE COMPTA : montant restant dû : 19 853.44 €				130 000
				580 000
Total des engagements financiers (1)			54 559	580 000
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagement en matière de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Hypothèse de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.78 %

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



Fax

04 78 54 92 75

04 72 12 10 00

BOREL & ASSOCIES BOURGOIN-JALLIEU

SAS au capital de 125 000 euros

Siège social : Le Libéral, 10 Rue Joseph Cugnot,

38300 Bourgoin-Jallieu

393 368 964 RCS VIENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2025

À l'assemblée générale de la société BOREL & ASSOCIES
BOURGOIN-JALLIEU,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOREL & ASSOCIES BOURGOIN-JALLIEU relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Estimations comptables

L'établissement des comptes annuels n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne, le 12 décembre 2025

Pierre-Jérôme ANCETTE
Commissaire aux comptes

